

TRANSFERT ET RELÈVE AGRICOLE

Le transfert agricole non apparenté, ça s'accompagne!

Présentation du modèle de collaboration
CRÉA–L'ARTERRE au Bas-Saint-Laurent

Julie Pelletier | Conseillère en transfert d'entreprises
Jonathan Gagné Lavoie | Agent de maillage, L'ARTERRE Bas-Saint-Laurent

UN MODÈLE DE COLLABORATION



Accompagnement • Maillage • Pérennité

Plan de la présentation :

- L'agriculture au Bas-Saint-Laurent : enjeux et défis
- Des services d'accompagnement en transfert d'entreprises agricoles
- Actions régionales de concertation

L'agriculture au Bas-Saint-Laurent

1908 entreprises agricoles sur le territoire

629 M\$ de recettes agricoles générées annuellement

2 640 emplois directs et plus de **13 200 emplois soutenus**

618 entreprises en circuit court et en vente directe

Productions dominantes

Lait : 54 %

Acériculture : 11 %

Porc : 8 %

Bovin : 6 %

Forces distinctives au Bas-Saint-Laurent

Plus de **300 entreprises certifiées biologiques**

1^{er} rang au Québec pour les productions laitières, porcines et acériques biologiques

2^e rang au Québec pour la production ovine (agneau)

Source : UPA Portrait agroalimentaire du Bas-St-Laurent et MAPAQ Portraits régionaux de l'agriculture 2023

Principaux défis de l'agriculture

579 entreprises agricoles à risque de démantèlement au Bas-Saint-Laurent (30 % des exploitations) Source : MAPAQ

Changements climatiques : adaptation et investissements croissants

Pression financière : Hausse des coûts d'exploitation et des taux d'intérêts

« En agriculture, **chaque dollar de revenus** nécessite généralement **entre 6 \$ et 8 \$ d'actifs productifs**, selon le type de production »

Valeur des terres agricoles en forte croissance au Bas-Saint-Laurent : **+ 61 %** entre 2020 et 2023 (**+ 25 %** de 2022 à 2023) Source : Bulletin Transac-TERRES 2024 FADQ

Moins de **1 % du budget provincial** consacré à l'agriculture

Source : La Financière agricole du Québec (FADQ), Bulletin Transac-TERRES 2024; Radio-Canada, 14 mai 2024

Le transfert agricole en quelques chiffres :

- **2 à 10 ans** pour planifier un transfert réussi
- **33,6 ans est l'âge moyen de la relève** agricole établie au Bas-Saint-Laurent
- **54 ans** : âge moyen des producteurs agricoles
- **54 %** des jeunes de la relève se sont établis par **transfert familial**
- **46 % des établissements** se font par d'autres voies (**démarrage, relève interne, relève non apparentée, etc.**)

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2021; Institut de la statistique du Québec.

Enjeux de la relève :

Défis de la relève agricole

- Investissement initial très élevé
- Endettement important
- Rentabilité insuffisante en début de parcours
- Besoin fréquent d'un revenu complémentaire
- Profession exigeante en termes de temps de travail

Impacts

- Accès limité à la propriété agricole
- Découragement des aspirants entrepreneurs
- Fragilité financière des entreprises
- Croissance de l'agriculture de capitaux
- Risque accru de démantèlement des fermes

Importance du transfert et de l'établissement

- Maintien de l'occupation du territoire
- Vitalité économique et sociale des communautés rurales
- Diversité des productions agricoles et des modèles d'entreprises
- Pérennité des entreprises agricoles d'une génération à l'autre
- Renforcement de l'autonomie alimentaire de la région et du Québec
- Attractivité et dynamisme des régions

Les facteurs humains

- **75 % des échecs** d'un transfert d'entreprise sont liés aux facteurs humains.
- **80 % des conflits** en milieu de travail ont comme origine des rôles et des responsabilités mal définis.

Qu'est-ce que le CRÉA ?

Maintenant une expertise du Groupe Pousse-Vert au service de la pérennité agricole

CRÉA | TRANSFERT AGRICOLE



Contribuer à la pérennité des entreprises agricoles du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

SENSIBILISER

Faire
connaître les
enjeux

FORMER

Développer
les
compétences

ACCOMPAGNER

Soutenir les
entreprises

OUTILLER

Structurer les
démarches

RÉSEAUTER

Mobiliser les
partenaires

DEPUIS 1996

Une présence durable auprès des entreprises agricoles,
de la sensibilisation au réseautage

Le rôle des conseillères en transfert

Piloter le processus, coordonner les expertises, soutenir les personnes

CŒUR DU MANDAT

TRANSFERT
D'ENTREPRISE

PROCESSUS
GLOBAL

GUIDER

Dans les différentes étapes
du transfert

COORDONNER

Aligner l'équipe et
les intervenants

3

SOUTENIR

Traiter les enjeux humains
et organisationnels

TRANSFÉRER

Transfert des actifs/actions
(entreprise, bâtiments, finances)

Transfert des savoirs
(expérience, savoir-faire, expertise)

Transfert des pouvoirs
(décisions, rôles, gouvernance)

Subvention de 50 % à 75 % via les réseaux Agriconseils

Le rôle des conseillères en transfert

UNE DOUBLE EXPERTISE COMPLÉMENTAIRE

Spécialiste du processus

- Gestion du processus
- Relations humaines
- Accompagnement du changement

Généraliste de l'entreprise

- Vision globale de l'entreprise
- Aspects techniques et économiques
- Aspects financiers, fiscaux et légaux

PROCESSUS + ENTREPRISE = ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

L'impact du CRÉA depuis 1996

Un accompagnement qui s'inscrit dans la durée

1 100 +

entreprises ayant utilisé
les services

51 %

des entreprises des
deux régions

500 +

transferts réalisés

2 à 3

générations accompagnées
sur certaines fermes

PORTÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT

PÉRENNITÉ

Accompagner l'entreprise, les personnes et
le passage d'une génération à l'autre

1996

Début de l'accompagnement

AUJOURD'HUI

Des transferts sur plusieurs générations

Qu'est-ce que L'ARTERRE

- L'ARTERRE est un **service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage** entre aspirants-agriculteurs et propriétaires. Il privilégie l'établissement de la relève par la **reprise de fermes** (qui n'ont pas de relève identifiée), **l'acquisition** ou la **location d'actifs**, et la mise en place de **partenariats** afin d'assurer la pérennité des entreprises et du patrimoine agricole au Québec.
- Ce service est offert gratuitement par les 8 MRC du Bas-Saint-Laurent **depuis 2018**, par 2 agents de maillage (Est et Ouest).

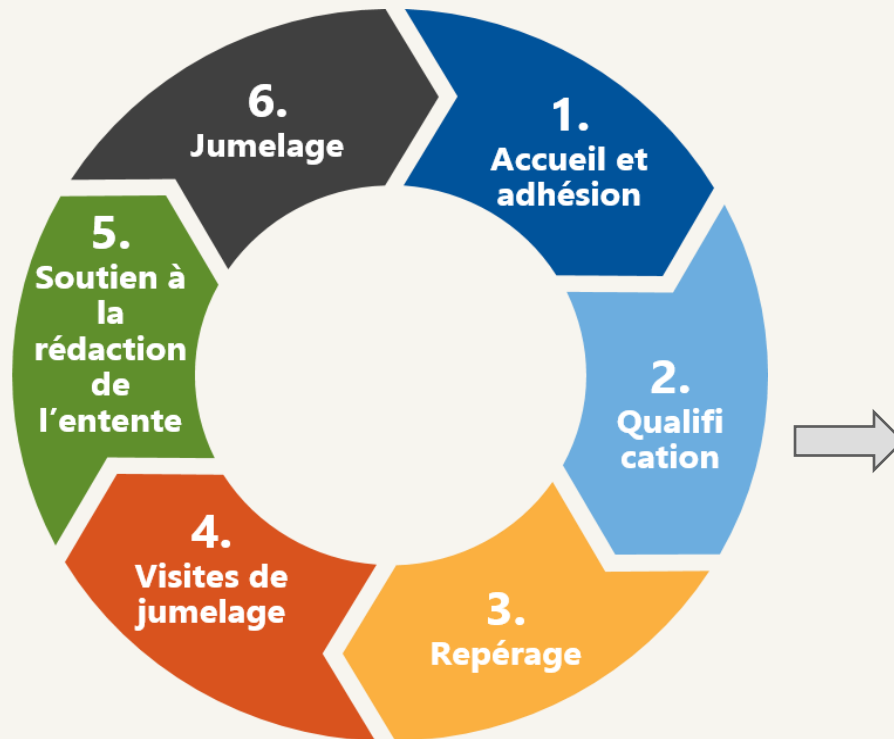
L'ARTERRE au BSL depuis 2018 c'est :

- plus de **45 jumelages** complétés dans différentes productions, selon différents types d'ententes, et ce, dans toutes les MRC du BSL (environ 18 % de l'ensemble des jumelages de la province);
- près de **500 candidats** propriétaires et aspirants qui nous ont contactés;
- **25 jeunes familles** (avec enfants) qui se sont établies au BSL;
- **26 personnes** de l'extérieur de la région qui habitent maintenant au BSL;
- **21 démarrages** de nouvelles entreprises, **19 transferts** d'entreprises complétés et **14 démantèlements** évités;
- plus de **7 440 acres** de superficies maintenant **valorisés par la relève** agricole sur notre territoire.

RÔLE DE L'ARTERRE EN TRANSFERT NON APPARENTÉ

- Comprendre précisément le profil de relève recherché.
- S'assurer de la compatibilité des projets et des individus.
- Organiser et animer des visites de jumelage.
- Offrir un soutien au niveau des réflexions et discussions sur l'entente souhaitée.
- Maintenir un climat propice à la discussion et à la recherche de solutions.
- Assurer un suivi constant et un accompagnement par le référencement des candidats vers les bons intervenants.
- Assurer un suivi de l'évolution des projets et rechercher des solutions (embûches, aides financières, programmes, ...).

Processus de qualification de L'ARTERRE



ASPIRANTS-RELÈVES

Expérience agricole

Formation agricole

Bien cibler son projet (plan d'affaires)

Mise de fonds et capacité financière

Compétences en gestion

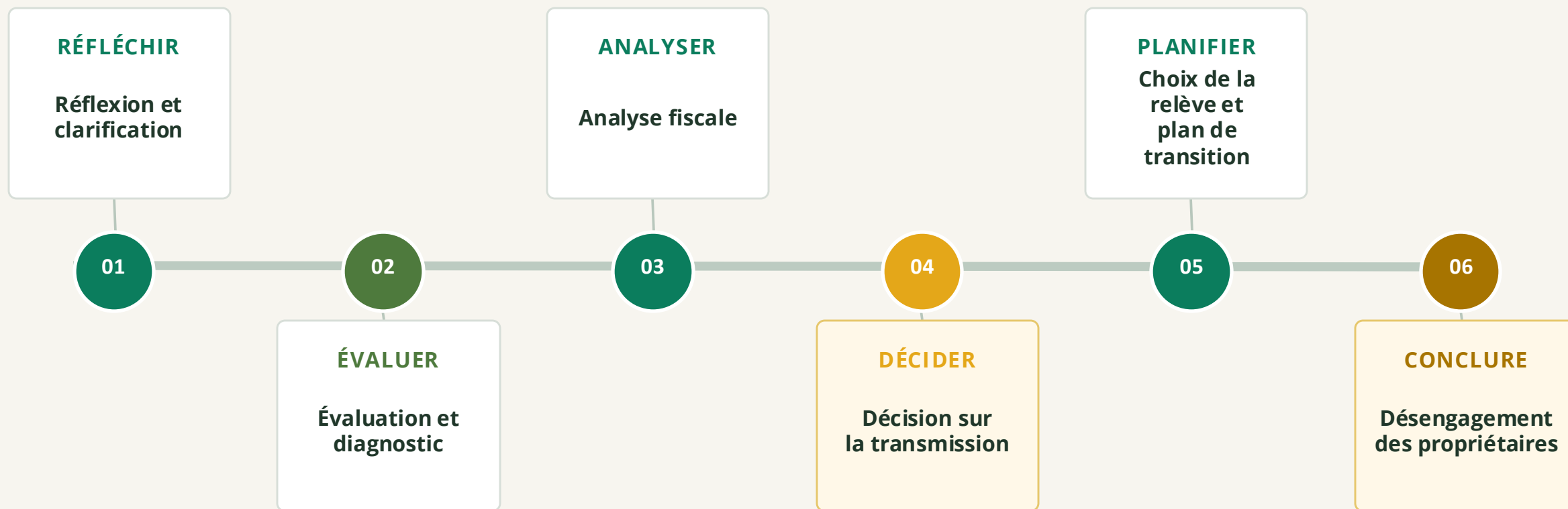
Réseau de contacts



L'importance de la compatibilité entre les candidats et la vision est un facteur clé.

DE LA RÉFLEXION À LA DÉCISION

Un parcours structuré vers le transfert de l'entreprise



UN PROCESSUS PROGRESSIF, ADAPTÉ À LA RÉALITÉ DE CHAQUE ENTREPRISE

Processus CRÉA–L'ARTERRE

dans un transfert non apparenté

*Un accompagnement complémentaire,
de la préparation au transfert*



Le modèle de collaboration développé entre le CRÉA et L'ARTERRE dans le Bas-Saint-Laurent constitue aujourd'hui une référence au niveau provincial.

Conseillère en transfert et agent de maillage

Deux expertises complémentaires, un même objectif

CRÉA : Conseillère en transfert

FAMILIAL ET NON APPARENTÉ

Prépare et coordonne le transfert

- 1 Préparer le cédant et l'entreprise
- 2 Planifier le transfert
- 3 Coordonner les intervenants
- 4 Accompagner jusqu'à la réalisation

CRÉA + L'ARTERRE

MAILLAGE

Complémentarité
Concertation
Continuité

L'ARTERRE: Agent de maillage

NON APPARENTÉ

Repère, jumelle et soutient la relève

- 1 Gérer les banques de candidats (aspirants et propriétaires)
- 2 Préparer les aspirants (qualification)
- 3 Réaliser le jumelage entre les parties
- 4 Accompagner la démarche d'établissement

OBJECTIF COMMUN

Créer le point de rencontre entre un projet de vie et un projet d'entreprise agricole.

Initiative régionale de concertation

Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent :

Organisme régional responsable d'établir les orientations et les grands objectifs de développement du secteur bioalimentaire

Champs d'actions :

1. Coordination du PRDB
2. Autonomie alimentaire
- 3. Relève, établissement et transfert**
4. Filière biologique
5. Transfert de connaissances

Tournée «Transférer sa ferme »

Issu du Comité relève-cédant de la TCBBSL, le projet TRANSFÉRER SA FERME vise à amener les producteurs et les productrices à s'informer au sujet des options et des ressources offertes en transfert d'entreprise afin d'éviter le démantèlement.

Tournée 2019 : 8 MRC + 5 rencontres des intervenants du milieu
95 participants et 75 intervenants

Tournée 2023 : 8 MRC + une rencontre virtuelle avec les intervenants du milieu
119 participants et 55 intervenants

Tournée 2025 et les suivantes : 2 MRC par année en alternance
75 participants et 13 intervenants

Autres actions sur le territoire :

- Le Gerموir, parcours d'incubation (TCBBSL)
- Après-midi transfert d'entreprises (CRÉA)
- Cultiver le Bas-Saint-Laurent (TCBBSL)
- Salon de la relève 2020 et 2025 (comité relève-cédant)

Conclusion

Assurer le transfert et l'établissement de la relève, c'est investir dans l'avenir de nos entreprises agricoles, de nos régions et de notre autonomie alimentaire.

Il est essentiel d'agir maintenant :

- Favoriser le maintien des fermes, la vitalité des territoires et l'établissement de la relève.
- Répondre à une réalité grandissante : des transferts de plus en plus réalisés à l'extérieur du cadre familial traditionnel.

Des questions?

Merci!

Le CRÉA maintenant une expertise du :

